ont proposé de modifier le Code criminel de manière à permetre au gouvernement fédéral d'établir une loterie nationale.

Donc, ici encore, un organisme imposant se prononce pour une loterie nationale.

J'aime particulièrement cet article du 17 juin 1958 intitulé: Les torys de notre ville demandent la légalisation des loteries. Voici le texte:

L'association conservatrice-progressiste de Vancouver-Kingsway est pour une loterie nationale.

L'article ajoute que l'association a demandé au député de Vancouver-Kingsway de présenter sa résolution au gouvernement fédéral.

Voici une autre coupure datée du 28 janvier 1950. Titre: Les anciens combattants réclament la légalisation des loteries. Elle émane de New-Westminster.

Une résolution adoptée à l'unanimité à la 27° conférence provinciale de nos anciens combattants des trois armes, qui s'est tenue en cette ville vendredi dernier, réclamait la modification du Code criminel, afin d'autoriser la tenue de loteries et de tirages au Canada sous réserve que le produit de telles opérations, défalqué des dépenses nécessaires, soit affecté à des œuvres de bienfaisance ou à des fins de charité.

A mon avis, cela montre bien que l'institution d'un sweepstake national au bénéfice des hôpitaux trouve le ferme appui des divers milieu canadiens. A ce sujet, l'attitude du Québec est bien connue. Il y a quelques années, cette province adoptait sa propre loi des loteries, mais elle n'a pu l'appliquer par suite de difficultés découlant du Code criminel. En tout cas, il ne fait aucun doute que la population du Québec appuierait fermement l'institution d'un sweepstake national en faveur des hôpitaux.

J'ai noté, en outre, que le comité législatif de la Fraternité internationale des cheminots a exprimé, l'an dernier, certaines craintes au gouvernement pour ce qui est des hôpitaux. Ce comité a témoigné de son appui en déclarant:

S'il faut mettre sur pied un régime de sweepstakes, afin d'assurer des fonds aux hôpitaux, nous appuierons sûrement pareil régime.

Adopté, le présent bill n'inventerait rien, car des billets de sweepstake se vendent déjà en grand nombre au Canada. Il légaliserait simplement ce commerce et contribuerait à ce qu'on vende des billets canadiens plutôt que des billets de pays étrangers. Il se vend donc beaucoup d'autres billets. Il suffit, pour s'en rendre compte, de considérer le dernier sweepstake irlandais, qui a tant fait parler de lui dans les journaux canadiens depuis quelque temps.

J'ai ici un extrait du *Telegram* de Toronto, numéro du 25 mai 1961. Il s'agit d'une dépêche de la *Presse associée* en provenance de Dublin, qui indique que les ventes de billets pour les sweepstakes irlandais ont

atteint le total de \$15,400,000, tandis que les prix ont été de \$9,100,000. L'article ajoute qu'il y a 27 premiers prix de \$140,000 chacun, 27 deuxièmes prix de \$56,000 chacun, et 27 troisièmes prix de \$28,000 chacun.

Pour montrer la place des Canadiens dans la distribution de ces prix, j'ai ici certains extraits de journaux qui indiquent les prix remportés par les Canadiens. Voici un extrait du *Montreal Star* du 31 mai:

Cinq Canadiens ont gagné des grands prix de \$140,000 parce qu'ils détenaient des billets de sweep-stakes irlandais sur Psidium, le gagnant du derby d'Epsom. Neuf autres ont gagné \$56,000 pour avoir tiré le cheval qui est arrivé en deuxième place, et sept ont gagné \$28,000 sur le cheval qui est arrivé en troisième place.

Quand on considère le nombre total de prix distribués par le sweepstake irlandais à cette date, il est facile de calculer que les Canadiens ont reçu environ 25 p. 100 des prix. Je pense qu'on est forcé de conclure, devant cette proportion, que les Canadiens ont versé une très forte somme à ce sweepstake irlandais.

Voici un autre communiqué, paru le 31 mai dans le *Telegram* de Toronto:

Par l'entremise des sweeptsakes irlandais, les Canadiens remportent près de \$2,500,000 au derby d'aujourd'hui, à Epsom, en Angleterre.

Encore ici, non seulement le nombre de prix mais le montant global indique que les Canadiens ont gagné plus de 25 p. 100 des prix, ce qui montre clairement que les Canadiens désirent un sweepstake national et consacrent déjà de l'argent à l'achat de billets de loterie.

Je prétends qu'il est inadmissible que tout cet argent s'en aille à l'extérieur, car nos hôpitaux pourraient tirer grand profit d'un sweepstake canadien national sans qu'il en coûte aux contribuables canadiens un sou de plus qu'ils n'en dépensent à l'heure actuelle.

Évidemment, le sweepstake irlandais n'est pas le seul auquel les Canadiens participent. On n'a qu'à se reporter, à ce propos, à un article spécial paru dans le *Sun* de Vancouver, du 28 juillet 1958, en provenance de Sydney, en Australie. Cet article, intitulé «L'argent canadien se rend jusqu'aux loteries australiennes» se lit en partie comme il suit:

Chaque semaine, le Canada envoie de l'argent en Australie pour alimenter l'industrie des loteries en pleine expansion.

Cet argent arrive en grande partie sous forme de souscriptions aux loteries dirigées par l'État. Il y a aussi un flot de dollars qui vont aux innombrables syndicats artistiques, tirages, tombolas et autres jeux de hasard organisés en Australie.

Voilà un autre exemple d'argent sortant du pays, alors qu'on pourrait très bien l'utiliser au profit de nos hôpitaux.